

Edité le : 16/11/2020

Rapport d'analyse Page 1 / 2

SIERA

45 RUE COLBERT
01500 AMBERIEU EN BUGEY

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE20-177886	Analyse demandée par :	ARS Rhône Alpes - DT de l'Ain
Identification échantillon :	LSE2011-22470	N° Prélèvement :	00123433
N° Analyse :	00130567	Nature:	Eau de distribution
Point de Surveillance :	AMBUTRIX MAIRIE	Code PSV :	000000263
Localisation exacte :	mairie robinet cuisine	Dept et commune :	01 AMBUTRIX
UGE :	0064 - SI REGION D'AMBERIEU-EN-BUGEY	Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
Type de visite :	D1	Type Analyse :	1D
Nom de l'exploitant :	SIE REGION D'AMBERIEU-EN-BUGEY 45 RUE COLBERT 1500 AMBERIEU EN BUGEY	Motif du prélèvement :	CS
Nom de l'installation :	AMBUTRIX MAIRIE	Type :	UDI
Prélèvement :	Prélevé le 12/11/2020 à 10h07 Réception au laboratoire le 12/11/2020 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / FADILI Tarik Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage CARSO-LSEHL	Code :	000254

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 12/11/2020

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures sur le terrain							
Température de l'eau	01D	15.5	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	25	#
pH sur le terrain	01D	7.6	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	6.5	#
Chlore libre sur le terrain	01D	0.51	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2		#

.../...

Edité le : 16/11/2020

Identification échantillon : LSE2011-22470

Destinataire : SIERA

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité
Chlore total sur le terrain	01D	0.56	mg/l Cl ₂	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	#
Analyses microbiologiques						
Microorganismes aérobies à 36°C	01D	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	#
Microorganismes aérobies à 22°C	01D	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	#
Bactéries coliformes à 36°C	01D	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1	0 #
Escherichia coli	01D	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1	0 #
Entérocoques (Streptocoques fécaux)	01D	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0 #
Anaérobies sulfito-réducteurs (spores)	01D	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2	0 #
Caractéristiques organoleptiques						
Aspect de l'eau	01D	0	-	Analyse qualitative		
Odeur	01D	0 Chlore	-	Qualitative		
Saveur	01D	0 Chlore	-	Qualitative		
Couleur	01D	0	-	Qualitative		
Turbidité	01D	0.21	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027	2 #
Analyses physicochimiques						
<i>Analyses physicochimiques de base</i>						
pH	01D	7.54	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	6.5 9 #
Température de mesure du pH	01D	19.1	°C		NF EN ISO 10523	
Conductivité électrique brute à 25°C	01D	553	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	200 1100 #
Cations						
Ammonium	01D	< 0.05	mg/l NH ₄ ⁺	Spectrophotométrie au bleu indophénol	NF T90-015-2	0.10 #

01D

ANALYSE (1D1) EAU DE DISTRIBUTION ARS01-2013)

Eau respectant les limites et les références de qualité bactériologique fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres mesurés.

Eau respectant les références de qualité physico-chimiques fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres mesurés.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Virginie BORNU
Responsable de laboratoire

